

Bonjour Blénod

Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson • #22 • Janvier-Février 2020



PAGE 8

Vent de solidarité
dans les écoles

www.blenod.fr

P7 Recensement de la population du 16 janvier au 15 février

P12 Elections : ne laissez pas les autres décider pour vous !

P15 une future supérette avenue Victor-Claude

Bonjour Blénod



Échos de la cité - Page 6



À la une - Page 8



À noter - Page 12



Le bloc-notes des conseils - Page 15

Suivez-nous



www.blenod.fr

N° D'URGENCE

- Sos médecin 54 (cabinet médical de garde à l'arrière de la mairie) : consultations samedi de 8 h à 12 h et dimanche de 8 h à 20 h, après appel du 15 ou de médiagarde 0 820 33 20 20
- Samu : 15
- Police Nationale : 17
- Pompiers : 18
- N° d'urgence européen : 112
- Urgences sociales : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Violences conjugales : 3919
- Droque infos services : 0 800 23 13 13

Edité par la mairie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson
220 avenue Victor-Claude - BP 285 - 54700 Blénod-lès-Pont-à-Mousson
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12 et de 13 h 30 à 17 h
Permanence état-civil uniquement le samedi matin de 9 h à 11 h. Tél : 03 83 80 43 00



Magazine de Blénod-lès-Pont-à-Mousson - #22 - janvier-février 2020

Directeur de la publication : Bernard Bertelle

Photos : Ilknur Tosun-Ozipek et Patrick Martin Textes : Ilknur Tosun-Ozipek, Maxence Philippot, Isabelle Sauerbrey

Conception : anagram-ny Impression : Digit'Offset



Bernard Bertelle, maire

Dans un contexte social déjà très compliqué avec les nombreuses revendications sociales de 2019 qui depuis plus d'un an, portent la voix et la colère de la population, face aux injustices, aux difficultés financières des étudiants, des familles, des seniors, cette loi sur les retraites creuse encore davantage le fossé qui sépare le gouvernement, du peuple et accentue les injustices et les rancœurs entre catégories professionnelles.

Tous les domaines sont touchés et le mouvement se généralise.

Au niveau de l'école, lieu où se forment les futurs citoyens, le malaise des professeurs insuffisamment rémunérés et souvent plus remplacés en cas d'absence, voient leurs missions notamment administratives, se multiplier. Les classes surchargées ne permettent plus un accompagnement adapté à chaque enfant, laissant de côté les plus démunis scolairement. Ce système accentue les injustices au niveau des périmètres scolaires et ne valorise plus les métiers manuels, qui manquent pourtant de main-d'œuvre.

Le milieu hospitalier ne se porte pas mieux, avec des services d'urgence qui croulent sous les demandes de soins. Les moyens mis en œuvre pour accueillir dignement les cas les plus graves sont nettement insuffisants, que ce soit par le nombre d'agents hospitaliers, ou par l'état souvent dégradé du matériel indispensable aux soins. Le nombre de places n'est plus suffisant pour faire face à l'augmentation du nombre des patients, souvent "entreposés" dans les couloirs, sans aucun respect de leur intimité ni de leur dignité.

Nous pouvons remarquer dans tous les domaines professionnels le mécontentement des travailleurs sur leurs conditions de travail et leur rémunération, notamment cette nouvelle catégorie des "travailleurs pauvres", dont le salaire ne permet plus de faire face à leurs besoins vitaux (se loger, se nourrir, s'éduquer). De même, les étudiants constatent une baisse conséquente de leurs aides.

Les départs en retraite ne sont plus remplacés pour réduire les frais de personnel, les hiérarchies s'éloignent de leurs agents, les burn-out des salariés et le nombre de suicides en milieu professionnel se multiplient.

Les grandes entreprises cultivent cette volonté de revoir sans cesse à la baisse, leur budget et leur personnel, et ce, malgré les bons résultats obtenus, malgré les bénéfices toujours plus importants des actionnaires.

Si l'on parle "environnement", la situation n'est pas plus brillante, car cette économie qui dirige le monde, préserve les grandes multinationales, laboratoires, et autres structures pétrolières. La COP 25 qui vient de s'achever n'a pas été en capacité de régler les problèmes environnementaux quotidiens et de permettre à moyen et long terme de proposer des solutions efficaces pour préserver notre planète.

Au niveau des communes, les structures de proximité et les services publics diminuent chaque jour. Je peux en témoigner en tant que Maire, car je dois me battre pour conserver un minimum de services rendus à la population.

Mais pour parler plus particulièrement de notre ville, il est encore possible d'améliorer le mieux vivre à Blénod.

Après l'obtention de plusieurs récompenses aux niveaux environnemental et sportif, les projets continuent à fleurir: La nouvelle zone de loisirs dans le quartier des Longues Rayes verra le jour prochainement.

La reprise de l'ancienne Caisse d'Épargne par une petite surface commerciale devrait se finaliser au printemps.

La construction d'un groupe scolaire est également à l'étude sur le site des écoles Louise Michel et Louis Aragon, pour regrouper en priorité les maternelles.

D'autres idées sont encore à finaliser, dont celle de l'ouverture du quartier "Pont Moujâ", par la démolition de deux bâtiments et la création d'espaces de stationnement et de déplacement doux, pour répondre à la demande des habitants du secteur.

Je profite de cet espace pour remercier mon équipe qui répond toujours "présente" quand il s'agit de soutenir toutes ces actions et de rester en phase avec le monde actuel, en constante évolution.

Et malgré les difficultés, je souhaite que cette année fasse également la place belle aux idées et projets porteurs d'espairs et aux vraies valeurs humaines, républicaines et sociales qui doivent continuer à vivre en vous, en nous et pour tous.

Je souhaite que 2020 réponde à vos espérances. ●

Saint-Nicolas a émerveillé les Bellédoniens

Attendu par une centaine d'enfants impatients, Saint-Nicolas, de passage dans notre commune le 7 décembre, a fait une première apparition depuis le balcon de la mairie avec son menaçant compagnon : Père Fouettard !

Puis en compagnie d'un boucher à l'allure sympathique qui distribuait force friandises, ils ont pris place dans un char étincelant de mille feux. Précédé des musiciens de "Tut'et", l'attelage, suivi par les curieux et les enfants enthousiastes, s'est promené dans les rues de la ville, au son de rythmes entraînants.

Au Centre Michel-Bertelle, le maire a remis les clés de Blénod à l'Evêque de Myre; prélude aux festivités. Les bambins, repus de bonbons et de brioches, pouvaient se laisser prendre en photo aux côtés du saint patron avant de découvrir un drôle de spectacle où une fille nommée "Barnabée" voulait devenir chevalier ! Quelle drôle d'idée !

Une journée harassante pour l'illustre personnage qui, la veille, avait fait le tour des écoles maternelles !





Geo Condé a bien roulé ! Le public était au rendez-vous pour ce festival international de marionnettes et de théâtres d'objets organisé par l'Association culturelle du Val de Lorraine (ACVL). 1800 personnes ont répondu présentes à l'événement organisé en grande partie au Centre culturel Pablo-Picasso et au Cinéma Vilar début novembre. Les élus de Blénod, soucieux de faire en sorte que les artistes se sentent chez eux ont, eux aussi, mis la main à la pâte afin de les accueillir comme il se doit. Sourires, étonnements, joies, partages, émotions ont fait vivre cette édition hors les murs. Que se poursuivent les arts de la marionnette sur le territoire !



Les écoliers ont participé à la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale en entonnant la Marseillaise. À l'issue de la cérémonie officielle la municipalité a, comme à son habitude, invité le public à visiter l'exposition "1918 : la victoire et la paix" et à visionner le film "14-18 Refuser la guerre". Le 5 décembre, à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, elle a mis en place l'expo "Histoire commune, mémoires partagées" et projeté gratuitement le film "À mon inconnu que j'aime".



©Sandrine Klein

Eric Collado a fait le show à Pablo-Picasso en novembre dernier. L'acolyte de Jean Dujardin et Bruno Salomone, entre autres, issus de la troupe "Nous c nous" a conquis le public avec un one man show touchant et décapant sous forme de tour du monde.



Comme chaque année à l'approche de Noël, les seniors de la ville se sont retrouvés autour du traditionnel repas dansant animé par un orchestre, le 1^{er} décembre dernier, au centre Michel-Bertelle. 313 convives avaient répondu à l'invitation lancée par le CCAS. L'avant-veille, 615 colis, composés de délicieux mets, ont été offerts au foyer Ambroise-Croizat, afin que nos anciens passent un tout aussi bon réveillon en famille. En novembre, quelques un d'entre eux s'étaient rendus à Kirrwiller, réputée pour son cabaret, lors d'une sortie à la journée pleine de découvertes avec escale au musée du Pays de Sarrebourg.

Échos de la cité



LA VOIRIE ANALYSÉE À L'INSTANT T

En vue de connaître l'état actuel des 24,185 km de réseaux de voirie de la ville et ainsi pouvoir planifier des investissements récurrents et plus lourds dans ce domaine, la municipalité a commandé un audit auprès d'une filiale de La Poste : Geoptis. L'étude permettra d'avoir une véritable feuille de route pour les prochaines années, et ce, dès 2020. La prestation consiste à confier à un agent une caméra embarquée pour photographier les rues. Puis des experts procèdent à l'analyse. Le diagnostic soulevant arrachements, fissures et nids de poule fait ensuite l'objet d'un programme d'entretien réalisé à partir d'un logiciel dans lequel sont définis plusieurs paramètres : indicateurs d'état de la chaussée, tâches, classes budgétaires, coûts, stratégies, lois d'évolutions, lois d'effet etc. Et pour prioriser les travaux, deux facteurs seront pris en compte : l'état de la chaussée et la catégorie du réseau soit primaire, secondaire ...



DÉSAMIANTAGE ET ÉCLAIRAGE LED À LA SALLE DU 8 MAI



Dans un souci écologique, la ville s'est lancée, il y a déjà quelques années, dans une procédure visant à économiser l'énergie au niveau des différents équipements communaux. Un effort est donc fait au quotidien par les services techniques afin de diminuer les consommations et cela passe notamment par le remplacement progressif des luminaires "ancienne génération" par la technologie LED, plus performante. Après la salle de tennis de table J-Bianchi, la salle de tennis couvert, la salle de restauration du foyer A-Croizat et le gymnase J-Anquetil, c'est la salle du 8 mai qui verra ses luminaires renouvelés par des leds type Terra, en janvier 2020. Cette rénovation impose la dépose du plafond amianté ; induisant une augmentation du délai et du coût du chantier qui s'élève à 12 000 € pour le désamiantage et 44 000 € pour l'éclairage. La commune a à cœur de poursuivre cette logique environnementale.

80 : CHIFFRE DE LA SAISON

C'est le nombre de personnes vaccinées contre la grippe saisonnière dans les locaux de SOS Médecin 54 à Blénod. A l'occasion de la campagne menée par les cabinets infirmiers de Jennifer Gazeau, Sébastien Chabot et leurs collègues, ceux-ci se sont relayés, en novembre 2019, afin de rendre plus accessible cet acte médical et ainsi protéger les patients du virus. Ces professionnels de santé font partie intégrante d'une nouvelle Equipe de soins primaires (ESP) créée en mars 2019, pour permettre de coordonner les prises en charge. Adhèrent également à la structure : les docteurs Alize, Didion et Vibert - médecins généralistes, Julie Blaise, Jérôme Gracz - infirmiers, Marlène Moretti, Graziella Frana - kinésithérapeutes, Philippe Girondel - pharmacien, Elodie Meyer - orthophoniste et Sophie Huber - Pédicure. Les autres professionnels de santé de la ville ont également été conviés à participer au projet. Fière de cette expérience, l'ESP souhaite la reconduire l'année prochaine.

NOUVELLE PARURE POUR LA SALLE POLYVALENTE

Le temps, l'usure, la pollution et les rayons de la lune et du soleil ont eu raison de la fameuse fresque de la salle polyvalente du Centre Michel Bertelle, installée dans les années 80. L'œuvre d'art signée Maurice Chauveaux, artiste mussipontain, représentait une part de l'histoire de Blénod, par ses illustrations, allant des bâtiments municipaux, en passant par la maison de vacances de Sanary-sur-Mer ; beaucoup de souvenirs y étaient symbolisés. Son remplacement par un rideau de 95 mètres linéaires, a été réalisé, en septembre 2019, par l'entreprise de couture bellédonienne pour un coût d'environ 15 900 €.





RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports... tous ces projets nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée ; celui-ci permettant d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Les chiffres qui en résultent évaluent en effet le nombre de personnes qui vivent en France en déterminant la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État à leur budget. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe ! Le recensement est un acte civique utile à tous.

MODE D'EMPLOI

La municipalité a recruté 9 agents recenseurs, chacun en charge d'un secteur (voir plan). L'un d'entre eux se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous proposera de répondre par internet et - pour ce faire - vous remettra la notice sur laquelle figureront les identifiants permettant de vous connecter. Si vous ne pouvez pas (ou ne souhaitez pas) répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer au cours d'un rendez-vous fixé avec vous. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.

Renseignements sur www.le-recensement-et-moi.fr ou en mairie.



ETAT-CIVIL / octobre-novembre 2019



NAISSANCES

Rebecca Husson
Emin Özer
Eden Vernet
Cameron Renaud
Eymen Kahraman
Miraz Aden Toparslan

MARIAGES

Aurore Ott et Michaël Prince

DÉCÈS

Danielle Wozniak • José Pereira •
Arlette Peradotto • Georges Dalbin
• Michel Gerard • Nicole Antoine

À la Une

Vent de solidarité dans les écoles



Parce que la sensibilisation commence dès le plus jeune âge, la municipalité qui a toujours eu à cœur de soutenir les plus démunis a, cette année, souhaité marquer les esprits.

Outre l'appui à la communication et la mise en place d'un point de ramassage au foyer, comme elle le fait, chaque hiver, à l'occasion de la collecte nationale de la Banque alimentaire, la ville a su, pour cette édition 2019, lui redonner un nouveau souffle, et ce, en associant divers acteurs phares : écoliers, enseignants, directeurs d'école et l'association de parents d'élèves "Fête Des Ecoles". Même si les parents d'élèves représentent le maillon indéfectible de ce type d'action, c'est avant tout sous l'égide de Sabine Durand, responsable du service éducation

enfance jeunesse, que ce projet d'envergure a vu le jour. Et le mot est faible pour qualifier les quelques 716 kg de denrées non périssables et produits de première nécessité, soit l'équivalent de près de 1500 repas, apportés au sein des écoles maternelles et du groupe élémentaire de Blénod.

1000 MERCI !

Les yeux pétillants d'émotion, Geneviève Pupil - présidente, venue en personne assister à la récupération se réjouit et n'en finit pas de remercier les participants pour cette générosité.

"Cela n'a pas été une mince affaire mais avec une pointe d'organisation, nous sommes parvenus à nos fins. Tout d'abord, il a fallu réunir tous les acteurs autour d'une table, et ce, dès octobre." explique Evelyne Massenet, adjointe aux scolaire et vacances. Les enseignants ont ensuite relayé le message avec des mots d'enfants en s'appuyant sur les supports fournis. S'en sont suivis, deux ateliers animés par Daniel Frelin, Manon et Juliette, bénévoles et de la présidente, le 21 novembre. Le but : sensibiliser les CM2 sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, la précarité, le





“mieux consommer”, l’origine des produits, les coûts de production etc. Expo, diaporama, film et le “vélo-mixer” pour concocter des smoothies avant de les déguster, tout était prévu pour une compréhension de manière plus ludique.

Enfin, les parents d’élèves ont aussi joué le jeu et impulsé les bonnes volontés en allant au contact des élèves de l’élémentaire et en distribuant flyers et sacs de courses.

CHAÎNE DE SOLIDARITÉ

Le 13 décembre, ni le vent, ni la pluie, ni le froid n’ont arrêté l’élan de solidarité de toutes les petites mains des quatre bâtiments scolaires. Emplies de détermination, elles ont fait passer, tour à tour, les sachets de

dons dans le camion affecté à l’acheminement vers les locaux du siège à Vandœuvre. Les donateurs en herbe peuvent désormais fièrement afficher dans chaque classe les diplômes de l’ambassadeur de la Banque alimentaire qui leur ont été décernés.

Les classes sont par ailleurs chaleureusement invitées à visiter les locaux de cette association au grand cœur et ainsi en avoir une vision plus concrète. La boucle sera ainsi bouclée !

“Tous les acteurs de ce projet peuvent se féliciter d’une telle réussite, pour juste retour de leur optimisme, leur disponibilité et leur compétence.” conclut Evelyne Massenet.

Parole de la présidente de la Banque alimentaire de Nancy et sa région

“Les Banques Alimentaires ont été fondées sur des principes qui régissent encore le quotidien des 79 Banques Alimentaires et 29 antennes : la gratuité, le partage, le don, la lutte contre le gaspillage alimentaire, le bénévolat et le mécénat.” **Geneviève Pupil.**

Vous pouvez continuer de donner :

des plats cuisinés, de la soupe en brique, des conserves de poisson ou de viande, des conserves de fruits ou de légumes, petit-déjeuner, thé, café etc. Donnez !

Info : www.banquealimentaire.org





CINE-VILLAR



Rue Saint-Epvre • Tél : 03 83 82 27 36 • www.blenod.fr/cine

Tarifs : 6 € / 5,5 € pour les moins de 16 ans, étudiants, demandeurs d'emploi

4 € pour les moins de 14 ans / Abonnement annuel (valable de date à date) : 50 € les 10 séances

Janvier 2020



Notre-Dame

De Valérie Donzelli,
avec Valérie Donzelli,
Pierre Deladonchamps,
Thomas Scimeca
1 h 30

Film art et essai



La vie invisible d'Euridice Gusmao

De Karim Aïnouz, avec
Carol Duarte, Julia
Stockler, Gregório
Duvivier
2 h 19



Rendez-vous chez les Malawas

De James Huth, avec
Christian Clavier,
Michaël Youn, Ramzy
Bedia

Samedi 11 janvier à 17 h
Dimanche 12 janvier à 14 h 30

Samedi 11 janvier à 19 h 45
Dimanche 12 janvier à 16 h 30
Lundi 13 janvier à 20 h 45

Samedi 18 janvier à 17 h
Dimanche 19 janvier à 14 h 30

Film art et essai



It must be heaven

D'Elia Suleiman, avec
Elia Suleiman, Gael
García Bernal, Tarik
Koptý
1 h 42



Le meilleur reste à venir

De Matthieu Delaporte,
Alexandre De La
Patellière, avec Fabrice
Luchini, Patrick Bruel,
Zineb Triki. 1 h 57

Film art et essai



La vérité

De Hirokazu Kore-eda,
avec Catherine
Deneuve, Juliette
Binoche, Ethan Hawke
1 h 47

Samedi 18 janvier à 19 h 45
Dimanche 19 janvier à 16 h 30
Lundi 20 janvier à 20 h 45

Samedi 25 janvier à 17 h
Dimanche 26 janvier à 14 h 30

Samedi 25 janvier à 19 h 45
Dimanche 26 janvier à 16 h 30
Lundi 27 janvier à 20 h 45



Star wars : l'ascension de Skywalker

De J.J. Abrams, avec
Daisy Ridley, Adam
Driver, Oscar Isaac
2 h 22

Samedi 1^{er} février à 17 h
Dimanche 2 février à 14 h 30



Février 2020

Film art et essai



Gloria Mundi

De Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride,
Jean-Pierre Darroussin,
Gérard Meylan
1 h 47

Samedi 1^{er} février à 19 h 45
Dimanche 2 février à 16 h 30
Lundi 3 février à 20 h 45



Les vétos

De Julie Manoukian,
avec Noémie Schmidt,
Clovis Cornillac, Carole
Franck
1 h 32

Samedi 15 février à 17 h
Dimanche 16 février à 14 h 30



Brooklyn affairs

De Edward Norton, avec
Edward Norton, Gugu
Mbatha-Raw, Alec
Baldwin
2 h 25

Samedi 22 février à 19 h 45
Dimanche 23 février à 16 h 30
Lundi 24 février à 20 h 45



Une belle équipe

De Mohamed Hamidi,
avec Kad Merad, Alban
Ivanov

Samedi 8 février à 17 h
Dimanche 9 février à 14 h 30



Seules les bêtes

De Dominik Moll, avec
Denis Ménochet, Laure
Calamy, Damien
Bonnard
1 h 57

Samedi 15 février à 19 h 45
Dimanche 16 février à 16 h 30
Lundi 17 février à 20 h 45

Film art et essai



Made in Bangladesh

De Rubaiyat Hossain,
avec Rikita Shimu,
Novera Rahman,
Deepanita Martin
1 h 35

Samedi 8 février à 19 h 45
Dimanche 9 février à 16 h 30
Lundi 10 février à 20 h 45



Le lion

Ludovic Colbeau-Justin,
avec Dany Boon,
Philippe Katerine, Anne
Serra

Samedi 22 février à 17 h
Dimanche 23 février à 14 h 30

À noter



À PABLO-PICASSO

Square Jean-Jaurès • Tél : 03 83 83 20 17

Toute la programmation sur www.blenod.fr/ccpp

@ccpp.blenod



JE DÉLOCALISE ONE MAN SHOW D'ALBERT MESLAY

Samedi 18 janvier à 20 h 30

Ce fils spirituel de Raymond Devos sillonne le pays depuis 1992 et a à son actif des milliers de représentations en France dans des lieux humoristiques aussi mythiques que Les Blancs Manteaux, le Point-Virgule, le caveau de la République, le Casino de Paris, etc... Son sens singulier du verbe lui

a permis de faire une saison chez Patrick Sébastien, une chez Michel Drucker, puis trois années à France Inter au "Fou du roi". Dans un souci de rentabilité et de compétitivité il a décidé, pour son nouveau spectacle, de s'entourer d'auteurs comiques issus de pays émergents... De préférence à monnaie faible !

www.albertmeslay.com

Tarifs : 12 €, 6 € et 3 € pour les adhérents à la carte jeunesse Blénod



BOHEMIAN DUST

Samedi 1^{er} février à 20 h 30

Le meilleur de QUEEN revisité par 4 musiciens accompagnés de 7 choristes ! Bohemian rhapsody, Another one bites the dust, The show must go on, I want it all ... Voilà quelques-uns des succès mondiaux que BOHEMIAN DUST fait résonner en live, plongeant le spectateur dans l'univers de ce groupe si particulier. Pop, rock, hard, folk, classique, Queen savait tout faire et Bohemian Dust va vous le rappeler.



En première partie :
GUIL (Covers Folk irlandais et américains)
Tarif : 9 €
www.bohemiandust.fr
Avec LA CHEMINÉE - TIERS-LIEU

VOS

DATES CLÉS

7 DATE LIMITE D'INSCRIPTION
SUR LES LISTES ÉLECTORALES
février 2020



15 et 22 1^{er} ET 2^d TOURS DES
ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS MUNICIPALES
16 ET 23 MARS 2020

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Twitter Facebook LinkedIn YouTube

Elections : ne laissez pas les autres décider pour vous !

Depuis le 1^{er} janvier 2019, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales s'appliquent. Les demandes d'inscriptions déposées par les électeurs sont instruites tout au long de l'année et il est désormais possible de s'inscrire jusqu'à quelques semaines avant le scrutin. Pour pouvoir voter aux élections municipales des dimanches 15 et 22 mars prochains, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 7 FÉVRIER 2020.

A noter : chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement...), il doit effectuer une démarche personnelle auprès de la mairie.

Vous pouvez vérifier si vous êtes inscrit sur internet

www.service-public.fr / rubrique services en ligne et formulaires / élections. **Attention :** les Français établis à l'étranger ne peuvent plus être inscrits simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire.

Pour s'inscrire, se munir de la photocopie d'une pièce d'identité (recto-verso) à jour et d'un justificatif de domicile récent établi aux nom et prénom du demandeur

- en ligne sur le site internet service-public.fr
- en mairie en remplissant le formulaire Cerfa

Vous serez absent le jour du scrutin ? Votez par procuration !

Si vous êtes absent ou ne pouvez pas vous déplacer le(s) jour(s) de scrutin, vous pouvez établir une procuration.

- rendez-vous auprès des autorités compétentes pour remplir le formulaire sur place
- utilisez le formulaire sur le site www.service-public, remplissez-le et remettez-le aux autorités compétentes.

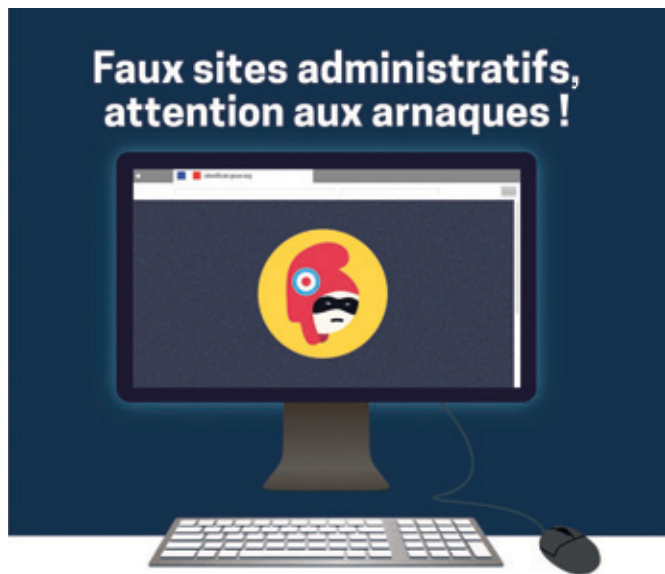
Recherche membres de bureau de vote et scrutateurs

Dans le cadre de l'organisation des futures élections municipales des dimanches 15 et 22 mars prochains, la municipalité invite les électeurs de la commune à participer à la tenue des bureaux de vote en tant que scrutateur ou assesseur bénévole.

Inscription sur www.blenod.fr/elections



Attention aux faux sites administratifs et aux arnaques en ligne !



6 CONSEILS PRATIQUES

- 1 Consulter toujours le site officiel de l'administration française www.service-public.fr qui recense tous les sites de référence en fonction des documents demandés.
- 2 Si renseignez auprès des sites officiels de recherche ne restez pas forcément en avant les sites officiels. Le référencement payant est toujours signalé par le mot « annonce ».
- 3 Vérifier les adresses : les sites officiels de l'administration française se terminent par « .gouv.fr » ou « .fr » jamais par « .gouv.org », « .gouv.com » ou « .gouv ».
- 4 Sachez que les premiers résultats de recherche ne sont pas forcément en avant les sites officiels. Le référencement payant est toujours signalé par le mot « annonce ».
- 5 Vérifier le caractère payant, ouvert, de la prestation.
- 6 Consulter les mentions légales du site pour identifier sa nature et son exploitant. Lire attentivement les conditions générales de vente (CGV) qui constituent le contrat avec le professionnel et le consommateur.

www.economie.gouv.fr/dgccrf



Demande d'extrait d'acte de naissance ou de casier judiciaire, carte grise, nombre de points restant sur votre permis de conduire... La plupart des démarches administratives peuvent se faire gratuitement en ligne sur les sites officiels de l'administration française. Il existe néanmoins des sites privés, souvent payants qui proposent de vous aider. Attention, il peut s'agir d'arnaques rappelle la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

SUIVEZ LES CONSEILS SUR :
service-public.fr et www.economie.gouv.fr/dgccrf

Belledocats :
l'association identifie et stérilise les chats libres



Afin de limiter la prolifération des chats dits "libres", soit non-identifiés et non-sociabilisés, l'association "Belledocats" mène, tout au long de l'année, une campagne d'identification et de stérilisation des chats errants au nom de la fondation "30 Millions d'amis" en partenariat avec la municipalité et le vétérinaire de la commune.

L'action consiste à capturer ces chats vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de les stériliser puis de les relâcher dans ces mêmes lieux.

IMPORTANT : il est donc inutile d'appeler l'association Belledocats quand le chat est sociable (identifié ou non). Celle-ci agit seulement et uniquement pour les chats errants non identifiés.

RAPPEL : Il est, depuis 2012, obligatoire de faire tatouer ou "puçer" tout chat de plus de 7 mois (Article L212-10 du code rural et de la pêche maritime).

À noter



Vente du Miel de Blénod®

LES SAMEDIS DE 9 H À 11 H, EN MAIRIE

Le pot de 250 g = 4 €

Info auprès de l'association

"Une abeille, un rucher, la vie !"

Page facebook @abeilles.blenod

Email : abeilles.blenod@gmail.com

Conférences bien-être, salle du Cinéma Vilar



AZ54, équipe de passionnés, trait d'union entre le public et les professionnels de la prévention santé et du bien-être vous informe pour vous permettre de découvrir les différentes techniques et méthodes liées à la santé et au bien-être, proches de chez vous et vous invite à devenir responsable et acteur de votre santé (et de votre vie !)

"Comprendre la médiumnité" + contacts médiumniques en salle
David Fontaine est médium depuis l'enfance, mais ses capacités psychiques se sont ouvertes à nouveau après une expérience de mort imminente le 26 décembre 2011. Il donne des conférences en France, au Luxembourg et au Québec.

JEUDI 23 JANVIER À 20 H 30 / 6 €

"La lecture des Annales Akashiques" par Tony Porcu
Tout s'inscrit dans l'univers...

Vos pensées, vos actes, vos paroles, vos vies successives viennent se graver aux annales Akashiques. Tony Porcu peut accéder en ce lieu céleste pour faire lecture de votre livre personnel. Vous avez l'impression de vivre inlassablement des situations qui se répètent sans trouver de solutions ? Vous avez l'impression de ne pas vivre votre vie ? La problématique d'aujourd'hui est peut-être en lien avec une mémoire karmique...

JEUDI 6 FÉVRIER À 20 H 30 / 6 €

www.aza54.fr



Soirées jeux de société pour les parents à la ludo

Un vendredi soir par mois, la ludothèque ouvre ses portes aux parents qui souhaitent passer un moment d'échanges et de découvertes autour de jeux de société.

VENDREDIS 31 JANVIER ET 14 FÉVRIER

Entrée libre



Remise des prix du palmarès des décorations de Noël

VENDREDI 14 FÉVRIER À 18 H 30

Le jury communal des décorations de Noël passera dans les rues de la ville jusqu'au 15 janvier afin d'établir son traditionnel palmarès.

Centre technique municipal : 03 83 80 43 38



Centre de loisirs durant les vacances d'hiver

DU LUNDI 17 AU VENDREDI 28 FÉVRIER

Centre Michel-Bertelle

À la demi-journée ou à la journée, selon quotient CAF
Pré-inscriptions du 13 au 17 janvier sur le portail famille

www.blenod.fr/centre-loisirs

AU CENTRE MICHEL BERTELLE

Ca marche et ça roule



DIMANCHE 9 FÉVRIER

Inscriptions sur place dès 7 h 30 et départs à 8 h
COB Cyclotourisme et COB Randonnée Pédestre
Non-licencié = 5 € / licencié = 3 € / Gratuit pour les - 18 ans
Parcours VTT : 10, 15, 20 et 40 km. Parcours randonnée
pédestre : 10, 15 et 20 km. Parcours route : 30, 50, 65 km.
Les itinéraires fléchés seront détaillés sur une carte et
remis à chaque participant.

Les ravitaillements sont également prévus.

Repas sur réservation avant le 03/02.

Renseignement au : 03 83 82 26 58



Vol circulaire : compétition indoor 5^e édition

DIMANCHE 29 MARS DE 10 H À 17 H

Cercle modéliste de
Blénod-Lorraine, club
spécialiste du vol
circulaire

Entrée libre

A l'image du patinage artistique, cette catégorie fédérale, consiste à réaliser un programme de 16 figures imposées notées par un panel de juges.

Le vol circulaire est la seule catégorie de l'aéromodélisme où le pilote est physiquement relié à son modèle par deux câbles. De la précision des mouvements de la main du pilote dépend la qualité du vol. L'aéromodélisme au sens large est une activité éducative et sportive. Approprié à la période hivernale, pour les habitués du vol circulaire dont les évolutions sont majoritairement extérieures, le vol Indoor consiste à piloter des modèles réalisés en dépron ou carbone dans un espace fermé.

LE BLOC-NOTES DES CONSEILS

LA MISE EN PLACE D'UN COMMERCE DE PROXIMITÉ AMORCÉ

L'objectif que s'est fixé la municipalité, depuis plusieurs mois, touche à son but. En effet, le Conseil municipal a approuvé une convention de mise à disposition du bâtiment de l'ancienne Caisse d'Epargne, dans l'attente de l'acquisition définitive des lieux par la commune.

Cette convention permettra au commerce de proximité, futur locataire des lieux, d'entamer les travaux souhaités dans le bâtiment.

DES DÉCISIONS ÉCONOMIQUES IMPORTANTES

Suite à la présentation du Débat d'orientation budgétaire (DOB), les élus locaux ont approuvé le Budget primitif 2020 pour le Budget principal et pour le Budget annexe de l'Eau. Ils ont ainsi défini les investissements prioritaires de l'année 2020 et aborderont de nouveau la question du budget lors du vote du Budget supplémentaire dans le courant de l'année 2020.

Parallèlement, il a été voté des taux d'imposition directe inchangés ainsi qu'une part collectivité de l'eau intacte à celle de l'année 2019.

Afin de permettre au CCAS et au COS du personnel d'assurer un niveau minimum de trésorerie en ce début d'année 2020, il a été décidé d'octroyer une subvention respective pour chacun de ces organismes.

PUBLICATION DU COMPTE-RENDU DU DÉLÉGATAIRE GAZ

Les élus municipaux ont pris acte du compte-rendu d'activité, pour l'année 2018, du délégataire gaz, GrDF. Ce rapport, qui doit être fourni chaque année à la municipalité par le délégataire, permet de mettre en valeur les indicateurs importants de la santé du réseau gaz de la commune.

MISE À DISPOSITION DE LA LUDOTHÈQUE À L'ASSOCIATION U2AF54

L'U2AF54 (Union des associations d'aide à la famille du 54) proposera, au sein de la ludothèque, un atelier d'éveil musical "Bouge ton corps, Bouge ta tête" destiné aux enfants de moins de 3 ans, dès février prochain, les vendredis matins.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL


Mardis 28 janvier et 3 mars à 19 h 30

En mairie





“Citius, altius, fortius. Plus vite, plus haut, plus fort.” 

Pierre de Coubertin
Fondateur du Comité international olympique



Bernard Bertelle, maire de Blénod,
le Conseil municipal, le Conseil d'administration
du Centre communal d'action sociale
l'ensemble du personnel communal et du CCAS,
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année



2020

